



Hydro-Québec

# Les tarifs industriels ne pourront demeurer aussi bas, dit Sophie Brochu



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Sophie Brochu

**Il est temps de mener une réflexion sur la tarification de la consommation d'électricité par les acteurs industriels, croit la présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Sophie Brochu. La société d'État ne pourra pas offrir le même tarif indéfiniment sans « creuser un trou financier ».**

Publié le 11 avril

**STÉPHANE ROLLAND**  
LA PRESSE CANADIENNE

En raison de la plus faible empreinte environnementale de l'hydro-électricité, Hydro-Québec connaît une demande industrielle sans précédent, a dit M<sup>me</sup> Brochu lors d'une allocution devant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), lundi.

Elle a mentionné que la capacité de production électrique pour le secteur industriel au Québec était de 8500 mégawatts (MW), comparativement à 5000 MW pour l'Ontario. « Aujourd'hui, il y a au-delà de 10 000 MW de gens qui veulent venir s'installer au Québec. De gros projets, 100, 200, 300 MW. Dans les dix dernières années, il n'y a pas eu un seul projet de 50 MW qui est venu s'installer au Québec. »

Cette demande arrive à un moment où la société d'État estime qu'elle aura besoin de nouveaux approvisionnements d'électricité à partir de 2027. Ces nouvelles sources d'approvisionnement devraient également coûter plus cher. Le Québec aura besoin de 100 térawatts-heures (TWh) additionnels d'énergie si la province veut atteindre la carboneutralité d'ici 2050, selon le plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec dévoilé à la fin mars.

Le coût du bloc patrimonial est de 3 cents le kilowattheure (kWh). Le coût moyen des approvisionnements post-patrimoniaux sera de 11 cents en moyenne. « Si on s'approvisionne à 11 sous et qu'on a un tarif industriel à 5 sous, ben là, ça, ça ne marche pas », a dit M<sup>me</sup> Brochu.

Il reviendra au gouvernement de décider s'il vaut la peine de vendre de l'électricité à perte dans certains cas en tenant compte des retombées économiques d'un projet, comme l'innovation, la création d'emplois ou les retombées fiscales, précise-t-elle.

Questionné sur le sujet au début du mois, le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, avait mentionné qu'il faudrait inévitablement prioriser les projets industriels au Québec en raison du resserrement des surplus d'électricité.

« Certains projets peut-être dans le futur ne verront pas le jour parce que l'allocation de l'hydro-électricité serait plus bénéfique pour le Québec de le mettre ailleurs, avait-il dit. C'est clairement un enjeu qu'on doit adresser. »

Québec entend prioriser deux axes pour les projets nécessitant une grande consommation énergétique : les réductions de gaz à effet de serre et la création de richesse collective, avait expliqué le ministre. L'électrification des transports, l'hydrogène, la filière de la batterie, l'aluminium et l'acier vert font partie des industries qui sont « cohérentes » avec ces priorités.

## Une réflexion citoyenne

Il faut cependant se questionner sur la pertinence de vendre notre électricité à bas prix, a précisé la dirigeante en point de presse en marge de l'évènement. « On ne veut pas rester dans le paradigme de “on ne vend pas cher” sachant que nos coûts d'approvisionnement marginaux sont beaucoup plus importants que nos coûts historiques alors on ne creusera pas un trou financier à vie », souligne-t-elle.

L'hydro-électricité a des avantages environnementaux qui justifient une facturation plus élevée pour les entreprises, juge-t-elle. « Si vous êtes en mesure de vendre un produit et que vous êtes en mesure de le vendre plus cher parce que vous êtes propre, ça veut dire que vous êtes capable de payer plus cher pour votre électricité parce qu'elle est propre. »

Hydro-Québec ne va pas décider des tarifs payés par les entreprises, nuance M<sup>me</sup> Brochu. Il s'agit d'une décision de société. « C'est pas ce que je pense qui est important, c'est ce que les Québécois vont penser, dit-elle en entrevue. Nous notre boulot, c'est d'amener les faits. »

© La Presse Inc. Tous droits réservés.